

REALISATIONS AU NIVEAU DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE

I. Evolution de la situation globale du secteur

Pour l'exercice 2008 les données du secteur concernant l'encours de crédit et le nombre de bénéficiaires ne sont pas encore disponibles. Les SFD disposent légalement d'un délai de six (6) mois après la fin de l'exercice (31 décembre) pour envoyer leurs états financiers. Les prévisions sont faites à l'aide d'une régression linéaire pour les deux indicateurs :

1) Encours crédit :

L'estimation de l'encours de crédit en 2008 provient de la courbe de tendance d'équation $y = 2E+10x + 4E+10$ et de coefficient de régression $R^2 = 0,9993$.

Année	Encours crédit
2007	119 824 081 518
2008	136 858 152 084
Evolution 2008 par rapport 2005	57%

2) Nombre bénéficiaires :

La valeur prédite du nombre de bénéficiaires en 2008 est obtenue suivant la courbe de tendance $y = 58221x + 580616$ et de coefficient de détermination $R^2 = 0,9748$.

Année	Beneficiaires
2007	871 035
2008	914 597
Evolution 08 par rapport 05	19%

La croissance du secteur de la microfinance s'est accrue en 2008. La création de nouveaux Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) et la poursuite du déploiement des réseaux dans les zones rurales et péri-urbaines sont autant de constats notés au cours de l'année 2008.

Les indicateurs (nombre de bénéficiaires et encours de crédit) ont affiché une nette progression qui témoigne du dynamisme du secteur de la microfinance. En effet, le nombre de bénéficiaires est passé de 769 735 en 2005 à 914 597 membres en fin 2008, soit une hausse de 19%. De la même manière, l'encours de crédit a atteint 136 858 152 084 FCFA au 31/12/2008 contre 87 019 948 104 FCFA en fin 2005 soit une hausse de 57%.

Cette hausse généralisée s'explique par le développement de nouveaux instruments financiers par certains grands réseaux qui continuent à satisfaire les besoins de financement de plus en plus élevés de leur clientèle. On peut citer, la domiciliation des salaires, le financement de Petites et Moyennes Entreprises (PME) à travers des guichets comme le Centre Financier aux Entreprises (CFE) de l'UM-PAMECAS, les Crédits PME/PMI à l'Alliance de Crédit et d'Epargne pour la Production (ACEP) et les Crédits Professionnels au Crédit Mutuel du Sénégal (CMS).

En outre, les SFD en partenariat avec les banques commerciales s'investissent de nos jours dans les transferts d'argent, en procédant, au niveau de leurs guichets, à des paiements dans des localités éloignées et souvent enclavées.

3) Situation des autres indicateurs

a. Tableau 1 : Situation globale du secteur de la microfinance au Sénégal (données financières en FCFA)

INDICATEURS	Situation déc. 07	Situation juin 08	Progression depuis déc. 07
Nombre de points de services (agences et guichets)	383	421	10%
% de femmes bénéficiaires	44%	42%	-5%
Taux de pénétration de la population totale	8%	9%	13%
Nombre d'emprunteurs actifs	214 483	234 299	9%
Situation du PAR à 90 jours	2,50%	2,88%	15%
Autonomie opérationnelle	125%	121%	-3%

Source : Direction de la Microfinance, (juillet 2008), *Enquêtes auprès d'un échantillon de SFD*

b. Tableau 2 : Évolution du taux de pénétration de la population totale par région administrative

REGION	TAUX DE PENETRATION DE LA POPULATION TOTALE		
	2007	Juin-08	Progression depuis déc. 07
Dakar	17%	18%	9%
Diourbel	4%	4%	-5%
Fatick	4%	4%	0%
Kaolack	7%	6%	-13%
Kolda	4%	4%	15%
Louga	4%	5%	19%
Matam	1%	1%	49%
Saint-Louis	3%	3%	18%
Tambacounda	5%	6%	19%
Thiès	10%	11%	9%
Ziguinchor	14%	15%	8%
National	8%	9%	7%

Source : Direction de la Microfinance, (juillet 2008), *Enquêtes auprès d'un échantillon de SFD*

Des progrès importants ont été faits par les SFD dans l'extension des services financiers. L'augmentation continue du taux de pénétration en est la parfaite illustration. Elle est le fait essentiellement de PAMECAS, du CMS et de FDEA qui ont enregistré des adhésions nettes de 40 000, 33 000 et 23 000 en 2008.

Malgré ces efforts, le déséquilibre entre les régions persiste toujours. Les différents programmes d'appui à la Lettre de politique sectorielle devront aider à corriger ce déséquilibre.

Le taux de pénétration intéressant observé à Ziguinchor est surtout lié à la faiblesse de sa population qui, par exemple, fait 34% de celle de Thiès.

La qualité du portefeuille est globalement bonne (2,88%), ce qui traduit une bonne maîtrise des risques dans la plupart des SFD de l'échantillon.

La rentabilité des SFD est excellente, avec un ratio d'autonomie opérationnelle (125%).

c. Nombre de formations par thème et nombre de formés :

2006 :

MODULE	NOMBRE DE SESSION(S)	NOMBRE DE FORMES	Observation
Mesure et contrôle des impayés, calcul et fixation de taux d'intérêt	02	35	Dont 1 session de formation de formateurs
Analyse financière	01	12	Session de formation de formateurs
Gestion des risques opérationnels	03	38	Dont 1 session de formation de formateurs
Comptabilité	01	15	Sessions tenues au profit essentiellement des SFD de Louga et Saint-Louis
Fonctions de caissiers guichetiers	01	11	Sessions tenues au profit essentiellement des SFD de Louga et Saint-Louis

2007 :

MODULE	NOMBRE DE SESSION(S)	NOMBRE DE FORMES	Observation
Plan de développement et projections financières avec Microfin	02	05	Sessions de formation de formateurs
Système d'Information de Gestion des IMF	01	03	Sessions de formation de formateurs
Analyse financière	01	30	Sessions tenues au profit essentiellement des SFD de Louga et Saint-Louis
Gestion du crédit (techniciens)	01	07	
Gestion du crédit (élus)	03	50	
Principes mutualistes, Rôle et responsabilités des membres du Conseil d'administration	01	16	
Principes mutualistes, Rôle et responsabilités des membres	01	18	

du Conseil de Surveillance			
Contrôle et surveillance dans les IMF	02	30	
Nouveau référentiel comptable	01	30	

2008 :

MODULE	NOMBRE DE SESSIONS	NOMBRE DE FORMES	Observation
Développement de nouveaux produits	01	14	Sessions tenues au profit des SFD de Diourbel, Fatick, Kaolack et Kaffrine
Contrôle interne	01	14	
Nouveau référentiel comptable	06	180	

d. Nombre de SFD ayant transmis leurs états financiers dans les délais en 2008 : 162 dont

- 139 Mutuelles d'épargne et de crédit et réseaux,
- 20 Groupements d'épargne et de crédit,
- 3 structures sous convention).

e. Volume de financement mobilisé sur alloué au secteur de la microfinance dans le cadre de la LPS :

- **2007 : 26 milliards ;**
- **30/092008 : 19,33 milliards FCFA** pour les actions directes de développement et 26 milliards pour les refinancements (Source : Direction de la Microfinance, Rapport sur la mobilisation des fonds au 30 septembre 2008).

f. Nombre de sociétés de cautionnement

Il y'a un vide juridique concernant les sociétés de cautionnement.

g. Pourcentage de demandes de financement des ménages et micro entrepreneurs satisfaite

• **Réalisations dans le cadre du FNPEF**

Objectifs/Stratégies	Indicateurs dominants	Référence	Périodicité	Mode	Source	Structure responsable	Observations
Favoriser l'accès à des services financiers viables et durables à une majorité de ménages à faibles revenus et des micro-entrepreneurs	Pourcentage de demandes de financement des ménages et micro-entrepreneurs satisfaites	2008	annuelle	Rapport annuel	FNPEF	FIMF DRS BCEAO FNPEF	

Situation de la demande pour l'année 2008

Montant sollicité	Nombre de requêtes sollicitées	Montant financé	Nombre de requêtes satisfaites	Pourcentage	Observations
5 868 952 915	565	501 979 000	106	08,5%	Ce pourcentage s'explique par la forte demande de prêt reçue par le FNPEF par rapport au budget qui lui est alloué. En effet pour une demande de plus de 5milliards le FNPEF n'a reçu que la moitié de son budget qui s'élève à un milliard. Recommandations : - augmenter le budget annuel alloué au FNPEF pour renforcer ses capacités financières. - Mettre en place la totalité du budget en début d'année

Perspective du FNPEF

Dans le court les objectifs fixés sont :

- consolidation des acquis ;
- augmentation du nombre de projets financés ;
- obtenir deux milliards FCFA de dotations ;

Facteurs de performance

Systématisation de la formation avant le financement.

• **Réalisation dans le cadre du FIMF en 2008**

Le Partenariat FIMF / BRS

En février 2008, des fonds de garantie ont été mis en place à la BRS :

- Un Fonds de garantie projets individuels **60.000.000 FCFA (180.000.000 FCFA** de financement grâce a l'effet multiplicateur par trois) ;
 - Un Fonds de garantie SFD **40.000.000 FCFA (120.000.000 FCFA** de financement grâce a l'effet multiplicateur par trois) ;
 - Un Fonds de bonification SFD **5 275 000 FCFA.**
 - Nombre de dossiers présentés : 64 ;
 - Montant sollicité : 303.837.389 FCFA ;
 - Montant total accordé : 24.400.000 FCFA ;
 - Montant de la garantie accordé par le FIMF : 20.400.000 FCA ;
 - Nombre de dossiers accordés : 14 ;
 - Nombre de dossiers rejetés : 11 ; la banque ne finance pas certains secteurs d'activité comme le multiservices ou le document de projet est mal élaboré
 - Nombre de dossiers en cours d'instruction : 39 ;
 - Nombre de dossiers financés au total si l'on considère que les dossiers en cours d'instruction seront financés : 53
 - Taux d'intérêt projets : 12%
 - Taux d'intérêt Mutuelles : 7% ;
 - Programme banlieue : 6 projets pour un montant de 5.000.000 FCFA ;
 - Demande en instance pour l'année 2008 : **169** projets pour un montant de **806.050.222 FCFA** dont **onze (11)** Mutuelles d'Epargne et de crédit pour un montant de **cent trois millions de francs Cfa (103.000.000 FCFA)** ;
 - Le pourcentage de demandes de financement satisfaites en 2008 en ne considérant que les instances de 2008 est de : 35 % ;
 - Le pourcentage de demandes de financement de MEC satisfaites 63.7 %.
- Ces résultats concernent 70% de femmes et 30% dhommes.

Le faible pourcentage de demandes de financement satisfaites persiste. Ceci est dû à la faiblesse du budget alloué au FIMF par rapport au montant inscrit dans le DRSP. Une autre contrainte identifiée pour le suivi des projets sur le terrain est le manque d'appui institutionnel (moyens logistiques...etc)

Perspectives FIMF :

- Le partenariat FIMF/CONFAPI COSENZA / ASKIA (600 millions de FCFA en fond de garantie au profit des SFD pour le financement des PME);
- Le partenariat FIMF/Fondation pour le Développement MAGDALA (mise en place d'une institution pour le financement et la formation des femmes, phase test région de Saint Louis);
- Le partenariat FIMF/ASKIA/UMECUDEFS (renouvellement du parc des taxis urbains et inter urbains pour un montant de 690 millions de FCFA);

Le programme

- **Réalisations dans le cadre du PCF 2008**

Programmation et dotation budgétaire de 2008

- Budget prévisionnel : 1.000.000.000 FCFA

- Ressources allouées : néant

Niveau d'exécution des activités du PCF en 2008

Objectifs/Stratégies

Favoriser l'accès à des services financiers décentralisés viables et durables à une majorité de ménages à faibles revenus et des micro-entrepreneurs et renforcer leurs capacités.

Résultats

- **Formations et Financements différents axes (Nord / Centre ouest / Sud)**

- / Nombre de femmes formées : 432
- / Montant financé : 278.950.000 FCFA
- / Nombre de femmes touchées : 5.205

- **Pikine Diacksao (Programme spécial Président de la république)**
Formation et Financements

- / Nombre de femmes formées : 32
- / Montant financé : 20.000.000 FCFA

- **Quinzaine Nationale de la Femme 2008**

Financement des Bénéficiaires d'attestations de 2005 (régularisation),

- / Nombre : 4.718
- / Montant financé : 74.500.000 FCFA

- **Quinzaine Nationale de la Femme 2008**

Financement Leadership

- / Nombre : 55
- / Montant financé : 32.500.000 FCFA

Niveau de satisfaction des demandes

Au total, pour l'année 2008, le PCF, malgré la non mobilisation des ressources budgétaires affectées, a octroyé une enveloppe de **278.950.000 FCFA** au bénéfice de 5.205 femmes.

Si on considère que l'enveloppe nécessaire pour satisfaire toutes les demandes de financement en instance est estimée à **1.584.708.820 FCFA**, au 31/12/08, le taux de satisfaction des requêtes est de **17,60%**.

Contraintes

- / Insuffisance des moyens logistiques de suivi et d'encadrement : seul 02 véhicules dont 01 en mauvais état ;
- / Faiblesse du taux de recouvrement ;
- / Non mobilisation des ressources budgétaires allouées pour l'année 2008 ;
- / Insuffisance des ressources financières par rapport à la forte demande

Facteurs de performance

- / Systématisation de la formation avant le financement
 - / Mutation du PCF en Fonds National de Crédit pour l'Entreprenariat Féminin

MATRICE DES MESURES DU DSRP II : CONTRIBUTION DU PCF

				HISTORIQUE			CIBLES				
Objectifs/Stratégies	Priorités	Indicateurs dominants	Référence	2008	2009	2010	Périodicité (date de production)	Mode (numérateur, dénominateur, formule)	Source (s)	Structure (s) Responsable (s)	Observations
MICROFINANCE / PROJET DE CREDIT POUR LES FEMMES											
44. Favoriser l'accès à des services financiers viables et durables à une majorité de ménages à faibles	0	Volume de crédits		278.95 0.000	--	--	Semestrielle	Rapports semestriels		PCF	
	0	Nombre de bénéficiaires		5.205	--	--	Semestrielle	Rapports semestriels		PCF	
	2	Pourcentage de demandes financement satisfaites		17,60	--	--	Semestrielle	Rapports semestriels		PCF	
	2	Nombre de points de service(agences et guichets		--	--	--	--	--	--	--	
	2	Montant du fonds de garantie mis en place		350.00 0.000							

revenus et des micro-entrepreneurs	2	Nombre Sociétés de Cautionnement créées		--	--	--	--	--	--	--	
45. Renforcer les capacités des acteurs du secteur de la micro finance	2	Nombre de sessions formations organisées au profit des SFD		--	--	--	--	--	--	--	
	2	Nombre de SIG octroyés aux SFD		--	--	--	--	--	--	--	
	2	Volume de l'investissement accordé aux SFD		--	--	--	--	--	--	--	
		Nombre de femmes formées		432			Semestrielle	Rapports semestriels		PCF	

II. Mise en œuvre du Plan d'action de la Lettre de Politique Sectorielle

a. Mobilisation des fonds et programmes phares

La Lettre de Politique Sectorielle est structurée en quatre axes stratégiques :

- Axe 1 : Amélioration de l'environnement économique, légal et réglementaire pour un développement sécurisé du secteur ;
- Axe 2 : Offre viable et pérenne de produits et services adaptés, diversifiés et en augmentation, notamment dans les zones non couvertes par des IMF professionnelles ;
- Axe 3 : Articulation renforcée entre IMF et Banques, favorisant le financement des MPE et PME, et une intégration progressive du secteur de la microfinance au secteur financier ;
- Axe 4 : Organisation du cadre institutionnel de manière à permettre une gestion articulée et concertée du secteur et de la politique sectorielle.

Après trois années d'exécution, le niveau de mise en œuvre du plan d'actions est assez satisfaisant. A la date du 30 septembre 2008, les fonds acquis sont évalués à 19,34 milliards FCFA, soit 55% du nouveau budget du plan d'actions.

Ce niveau plutôt satisfaisant de mobilisation de fonds est le résultat de l'appui des partenaires bailleurs de fonds, à travers différents programmes/projets parmi lesquels :

- ✓ Le Programme d'Appui à la Lettre de Politique Sectorielle (PALPS) pour un budget de 4,5 milliards FCFA sur 5 ans cofinancé par l'ACDI (2,25 milliards), le PNUD (1,25 milliard) et le FENU (1 milliard) et qui a comme objectif de favoriser l'accès des populations défavorisées et des micros et petites entreprises à des services financiers viables et pérennes afin d'améliorer leurs revenus et favoriser la croissance économique ;

- ✓ Le Programme d'Appui à la Microfinance (PAMIF) financé par la Coopération Belge pour un montant de 3,9 milliards FCFA sur 4 ans et qui vise à réduire le niveau de pauvreté des populations rurales de Diourbel, Fatick, Kaolack et Kaffrine ;
- ✓ L'octroi, par la Coopération financière Allemande (KfW), d'une ligne de crédit de 12 millions d'euros à trois SFD matures pour faciliter le financement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) dans le cadre du Programme Emploi des Jeunes en Milieu Urbain (PEJU).

La Direction de la Microfinance constitue le point d'ancrage institutionnel du PALPS et du PAMIF.

b. Réalisations par axe stratégique

Les principales réalisations du plan d'actions sont :

Au niveau de l'axe stratégique 1 :

- ✓ La réalisation d'une cartographie numérisée des SFD ;
- ✓ L'adoption de la nouvelle Loi par l'Assemblée Nationale et le Sénat respectivement le 21/07/08 et le 22/08/08. La Loi a ensuite été promulguée le 03 septembre 2008 (Loi n°2008-47) et son Décret d'application signé par le Président de la République le 28 novembre 2008 ;
- ✓ La diffusion du nouveau référentiel comptable avec la tenue de sept sessions de formation (30 formés par sessions).

Au niveau de l'axe stratégique 2 :

- ✓ La formation des SFD des régions de Diourbel, Fatick, Kaolack et Kaffrine ;
- ✓ L'appui à la professionnalisation de 15 institutions de microfinance dans le cadre du projet Union Européenne/Aquadev de professionnalisation des SFD de la région de Saint-Louis ;
- ✓ Le démarrage du processus de mise en place d'une convention collective régissant les métiers de la microfinance ;
- ✓ L'extension de l'offre de services financiers dans la zone des Niayes et le bassin du fleuve Sénégal grâce au projet d'Amélioration de l'Encadrement du Secteur et de l'Offre de services financiers en milieu Rural AESOR (terminé en mars 2008 et financé par la Coopération Canadienne) avec la bancarisation d'environ 12 000 personnes et la mise en œuvre de produits de crédit adaptés aux zones agricoles.

Au niveau de l'axe stratégique 3 :

- ✓ Le versement d'une deuxième tranche de 3 millions sur les 12 millions d'euros de la ligne de crédit de la Coopération financière Allemande octroyée dans le cadre du Programme Emploi des Jeunes en milieu Urbain. Ce qui porte le total décaissé au profit des SFD à 8 millions d'euros ;

- ✓ Le démarrage de la phase II du PEJU avec le versement d'un financement supplémentaire de 4 millions d'euros ;
- ✓ Le démarrage du projet "Plateforme d'Appui au Secteur Privé et valorisation de la diaspora sénégalaise en Italie (PLASEPRI)" qui apporte des réponses au financement des PME, grâce au soutien de la Coopération Italienne.

Au niveau de l'axe stratégique 4 :

- ✓ La tenue de l'Assemblée Générale de l'Association Professionnelle des SFD (AP/SFD) en avril 2008, le renouvellement de son bureau et la révision de ses textes ;
- ✓ L'existence d'un code de déontologie de l'AP/SFD approuvé durant la dernière AG ;
- ✓ Le renforcement en capacités techniques et matérielles de la DMF suite aux appuis du PAMIF et du PALPS ;
- ✓ La mise en place d'un Centre de ressources et de documentation en microfinance ;
- ✓ La réactualisation du plan d'actions et de son budget lors de l'atelier national des 21 et 22 avril 2008. Le secteur dispose désormais d'un nouveau plan d'actions et d'un Document actualisé de Politique sectorielle. Le nouveau budget est estimé à 35 milliards FCFA pour les actions directes de développement et 59 milliards FCFA pour les besoins en "refinancement". ;
- ✓ La tenue régulière des réunions trimestrielles du Comité National de Coordination des activités de micro finance (CNC) qui est l'organe d'opérationnalisation et de coordination de la mise en œuvre de la LPS.

Perspectives DMF :

- Évaluation du plan d'action ;
- Étude d'impact ;
- Étude sur le mobile banking ;
- Développement de nouveaux produits ;
- Extension dans les zones défavorisées avec l'ouverture de 15 nouveaux guichets.

Contraintes dans l'exécution

- Faiblesse des montants accordés par l'État
- Difficulté à mobiliser les budgets accordés

Réformes et politiques engagées

- Adoption du nouveau code juridique (loi, décret, nouveau référentiel comptable)
- Actualisation du plan d'action de la lettre de politique sectorielle

Niveau de mobilisation des ressources

- PTF : 35 000 000 000 dont 19 000 000 000 mobilisés dont 35%
- État : Faible mobilisation

Facteur de performance

- Coordination et intervention
- Ancrage institutionnel au sein de la DMF
- Appui déterminant des partenaires
- Niveau d'exécution du plan d'action correct

Perspective du PRP

- atteindre pour le volet micro finance un montant AGR de 445 millions de FCFA en 2009;

Contraintes

- retard dans la mise en place des fonds;
- retard du financement auprès des bénéficiaires;
- difficulté de recouvrement.

Stratégie nationale pour l'égalité et l'équité de genre (SNEEG)

Réalisation

- appui à la SNEEG : sept séminaires de sensibilisation (600 personnes touchées et 17 PTF);
- composante genre :
 - deux missions de suivi de supervision dans les régions de Tambacounda, Kolda et Matam;
 - Festival de revu sur les violences basées sur le genre dans la banlieue de Dakar et les régions de Tambacounda, Kolda et Matam;
 - 25 membres du Réseau des femmes africaines ministres et parlementaires (REFAMP) section Sénégal formées;

Indicateurs sur les femmes dans les instances de décisions

- Gouvernement : 4 femmes ministre sur 28 ministres (14,28%);
- Sénat : 40 sénatrices sur 100 (40%);
- Assemblée nationale 35 femmes députés sur 150 (22%);
- Conseillers régionaux : 470 dont 68 femmes (14,5%), on note une femme présidentes de conseil régional;
- Conseillers municipaux 4216 conseillers dont 1133 femmes (27%) et 6 femmes maires sur 103 (5,8%);
- Conseiller ruraux 9092 conseillers dont 1043 femmes (11,3%), une femme présidentes de conseil rural;
- Chefferie de village : 14 000 villages dont 3 trois dirigés par des femmes.

Réformes institutionnelles

- adoption de la loi sur le traitement fiscal;
- création par décret de la Direction et Égalité et de l'Équité de Genre et de l'Observatoire Nationale des Droits de la Femme;

Impacts des réformes

- sensibilisation, appropriation et mobilisation des ressources ayant permis une meilleure compréhension et implication des acteurs pour la promotion effective de l'Égalité et de l'Équité de Genre;

Contraintes

- ponctions budgétaires,
- retard dans la mise à disposition des fonds alloués par les bailleurs.

Perspective 2009

- appui à la mise en œuvre de la SNEEG/DEEG : 147 000 000;
- composante genre : PTF 100 000 000 et État 45 000 000;
- Observatoire des Droits de la Femmes : 0 FCFA.

Direction de l'Entreprenariat Féminin

Réalisations

- Mission exploratoire des experts belges à Dakar et Fatick pour identifier les besoins de formation des femmes;
- 2 séminaires de formation des femmes et agents du ministère par les experts belges à Dakar et Fatick;
- Voyage d'études des femmes entrepreneures et agents d'encadrement du ministère à Liège en Belgique;
- Traduction guide la femme entrepreneure en six langues nationales codifiées (ouoloff, diola, soninké, sérère, mandingue et pulaar);
- Élaboration de document de projet de développement de l'entreprenariat féminin pour l'exportation de fruits et légumes vers l'UE pour un montant de 4.800.000.000 FCFA;

Perspectives 2009

- Confection et mise à jour de la base de données des femmes entrepreneures : financement BCI de 75.000.000 FCFA (après ponction)
- Projet promouvoir l'entreprenariat féminin au Sénégal pour 2009-2011 en collaboration avec la communauté Wallonne de Belgique